

2024 vient de s'achever, c'est l'habitude à cette époque lors des cérémonies des vœux qui se sont déroulées dans la première quinzaine de janvier ou dans les pages de ce bulletin, de faire le bilan des actions ou des réalisations de la municipalité.

Il y a eu des moments importants ou émouvants : au mois de juin dernier avec la victoire de Paul Lapeira, enfant de Parigny et champion de France de cyclisme sur les routes du sud-manche le 23 juin 2024.

Emotion également le 29 novembre lors de la journée Téléthon organisée par notre commission socio-culturelle et les associations de Grandparigny, avec l'arrivée du défi solidaire mis en place par les sapeurs-pompiers du centre de secours de St Hilaire du Harcouët, 35 kms parcourus par les coureurs entourant la petite Cloé en joëlette.

Emotion encore avec la troupe des Cats' Men de l' E.T.P de St James qui a conquis le public avec leur interprétation théâtrale de chansons françaises.

Exploit sportif, solidarité, communion avec le public, espérons que ces mots riment encore avec 2025 dans ce monde compliqué, violent et souvent inhumain. Je fais confiance aux parents, aux enseignants, aux bénévoles des associations qui entourent nos enfants pour leur inculquer ces valeurs de solidarité et de tolérance. Ces valeurs espérons qu'elles gagnent aussi les politiques qui nous dirigent, afin que la France soit enfin dotée d'un budget pour 2025. A notre niveau, dans moins de trois mois, nous devrons voter notre budget, mais pour l'instant nous ignorons encore quelles dota- tions ou subventions nous serons accordées, il n'est pas simple de travailler dans ces conditions.

Revenons sur 2024 qui a vu les travaux de rénovation énergétique des 7 logements de l'ancienne école de Martigny s'achever.

Aussi divers travaux de conservation du patrimoine ont eu lieu dans nos églises, rénovation des stalles de l'église de Parigny, rénovation de vitraux et du tableau " remise des clés à St Pierre " de l'église de Milly et le diagnostic concernant l'église de Chèvreville est en cours.

En 2025, deux chantiers importants nous attendent sur Parigny, tout d'abord l'extension de la mairie le permis de construire a été accordé, les marchés avec les entreprises signés, début des travaux dans les prochaines semaines.

Le projet de rénovation intérieure et des abords de l'ancien presbytère de Parigny avance également le permis de construire est déposé. Avec ces futurs travaux, ce lieu retrouvera sa fonctionnalité antérieure, salle de convivialité pour les familles au rez-de-chaussée et salles pour les associations à l'étage.

Parallèlement à ces projets, nous allons continuer à entretenir la voirie de nos quatre communes sur Parigny l'effacement des réseaux continue en ce moment sur la route du Mauray.

Un espace de jeux et pique-nique est en cours d'agencement à Milly et l'aménagement du dernier carré disponible vient de commencer au cimetière de Parigny. Par ailleurs nous venons de signer la vente de la 15ème parcelle du lotissement les Cytises sur les 19 disponibles. Avec notre école qui se maintient à un bon niveau (169 élèves à la rentrée de septembre) se sont des signes encourageant pour l'avenir.

Avec l'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal, chacun à sa place nous essayons de faire en sorte que la vie soit plus facile et agréable pour nos concitoyens. Mais nous ne sommes pas seuls, enseignants, bénévoles des associations, commerçants, artisans et entreprises, c'est tous ensemble qui faisons la vie de notre commune.

Les maires délégués, les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux, de bonheur, santé et de réussite pour cette année 2025.

Le Maire
Patrice GARNIER





GUIDE PRATIQUE

CONTACT

Mairie de Parigny : 02 33 49 14 15

75 rue saint Berthevin
50600 GRANDPARIGNY
Mail: mairie@grandparigny.fr
Site : www.grandparigny.fr

Permanences

Lundi, Mardi 8 h 30 / 12 h - 15 h /18 h
Mercredi 9 h / 12 h
Jeudi, Vendredi 8 h 30 / 12 h - 14 h /18 h

Mairie de Chèvreville : 02 33 49 48 90

1 place Germain Abraham - Chèvreville
50600 GRANDPARIGNY
Mail : mairie.chevreville@grandparigny.fr

Permanence

Lundi 15 h 30 /18 h

Mairie de Martigny : 02 33 49 00 02

8, rue Jean Gasselin - Martigny
50600 GRANDPARIGNY
Mail : mairie.martigny@grandparigny.fr

Permanence

Vendredi 14 h /18 h

Mairie de Milly : 02 33 49 23 10

20, route Arthur Legrand - Milly
50600 GRANDPARIGNY
Mail : mairie.milly@grandparigny.fr

Permanence

Jeudi 14 h /18 h

École publique 02 33 49 46 50

Restaurant scolaire 02 33 49 50 83

URGENCES

Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
SAMU: 15
Hôpital Saint-Hilaire-du-Hët : 02 33 79 44 44
Médecins de garde : 116 117
Pharmacie de garde: 32 37

SANTÉ

Cabinet médical
Dr Godier : 02 33 49 10 50
Dr Girois : 02 33 49 11 86
Infirmières : 02 33 49 06 06
Pharmacie : 02 33 49 11 62
Ambulances de la Sélune: 02 33 49 01 01

PETITE ENFANCE

Maison des Assistantes Maternelles
07 67 79 26 62

RÉSIDENCES PERSONNES AGÉES

Résidence les Hirondelles
02 33 79 33 40
Résidence les Quatre Pommiers
06 46 85 12 70

CCAS

Sur RDV en mairie le lundi après midi.
Contacter la mairie

ADMR

PERMANENCE ADMR ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT
06 82 44 21 04 - 17 place Saint-Michel
9 h / 12 h du lundi au vendredi
Sur rendez-vous les après-midis

COLLECTE ordures ménagères



Chèvreville vendredi à partir de 5 h 30

Martigny lundi à partir de 5 h 30

Milly vendredi à partir de 5 h 30

Parigny vendredi à partir de 5 h 30

Les sacs translucides sont distribués en mairie.
En aucun cas, les sacs d'ordures ménagères ou
dépôts de déchets verts ne doivent être dépo-
sés à côté des containers de tri sélectif ou de
manière sauvage sous peine de sanction.
(délibération du 8/09/2020)

La gestion de nos déchets



Que faire?? des ordures ménagères

Les déposer dans des sacs translucides fournis par la collectivité. Ils sont à retirer aux horaires d'ouverture de la mairie.

Les sacs sont à déposer devant votre habitation ou en bout de chemin après 18h le dimanche ou le jeudi soir (pour une collecte le lundi à Martigny ou le vendredi matin à Chèvreville, Milly et Parigny).

► ► ► ► ► **Attention ! S'il y a un jour férié avant le jour de collecte, elle est décalée au lendemain !** ◄ ◄ ◄ ◄ ◄ ◄ ◄

Les déchets d'hygiène, les litières d'animaux, les mégots, les papiers absorbants, les objets en plastique qui ne sont pas des emballages, les restes de repas si vous n'avez pas de composteur sont également à déposer en ordures ménagères.



...des emballages, des papiers, du verre ?

Les apporter aux points d'apport volontaire présents sur les communes.

Dans les points dédiés aux EMBALLAGES et papiers (jaune ou bleu) : UNIQUEMENT les emballages et papiers.

Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, de crème fraîche, barquettes de beurre, de viande, de jambon ou de lardons, films, blisters (coque de plastique transparente collée sur du carton), sacs plastiques et suremballages, pots de crème cosmétique, tube de dentifrice ou encore boîtes de poudre chocolatée....)

Dans les points dédiés au verre : uniquement les EMBALLAGES en verre



Si un point est plein ou en dysfonctionnement, n'hésitez pas à contacter le service déchets

au 02 33 68 68 96 ou service.dechets@msm-normandie.fr

Merci de ne pas déposer de sacs au pied des points d'apport volontaire.

--- des textiles et chaussures ?

Les déposer dans les conteneurs Le Relais

... des végétaux

Les broyer (paillis), les composter (terreau) ou les apporter à la déchèterie de St Hilaire du Harcouët

... des encombrants, bois, métaux, cartons, gravats ?

Les apporter à la déchèterie de St Hilaire du Harcouët

Avez-vous pensé à composter vos déchets ?



Les épluchures de légumes, les restes de repas et les végétaux peuvent tout à fait être valorisés. Le compost obtenu est un excellent engrais organique pour vos jardins et potagers.

Le service déchets vous propose des composteurs en bois à tarif compétitif. Renseignez-vous !

Donnez une seconde vie à vos objets !

Plutôt que de jeter meubles, vaisselle, électroménager, disques, vêtements, linge de maison, chaussures que vous n'utilisez plus, faites-en don aux ressourceries, associations locales...

Même usés, ils seront triés et valorisés. Emmaüs à Avranches, Séemaphore à Juvigny les Vallées ...

► Pour rappel un dépôt sauvage peut faire l'objet des sanctions suivantes (cumulables)

Sanction pénale : police judiciaire

Dépôt sauvage : Amende forfaitaire (135 €/ 675 € pour les personnes morales) ou contravention de 4ème classe (max 750 €/ 3750 € pour les personnes morales).

Si le dépôt a été effectué avec un véhicule, contravention de 5ème classe (max 1500 € / 7500 € pour les personnes morales) et confiscation du véhicule possible.

Non-respect du règlement de collecte : Amende forfaitaire (35 €/ 175 € pour les personnes morales) ou contravention de 2ème classe (max 150 €/ 750 € pour les personnes morales).

Sanction administrative : police spéciale du maire ou du président de la CA MSMN.

L'enlèvement des déchets réalisé par les services communaux ou communautaires peut être facturé aux contrevenants 150 € au minimum.

Si vous êtes témoin d'un dépôt sauvage, n'hésitez pas à le prendre en photo, à relever les coordonnées GPS et à nous envoyer ces informations par mail à service.dechets@msm-normandie.fr

AGGLOMÉRATION



VIE QUOTIDIENNE

Espace France Service

65 Place Delaporte - 02 33 69 28 05

msap.sthilaire@msm-normandie.fr

horaires du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Il délivre une offre de proximité à l'attention de tous les publics pour leurs démarches administratives. Il réunit plusieurs services :

• Un visio accueil

Il permet de s'entretenir sur rendez-vous avec la CAF, la CARSAT, la CPAM et la MSA.

• L'espace numérique

02 33 69 28 58

emploi-ijsthilaire@msm-normandie.fr

Il permet de réaliser les démarches en ligne via les sites institutionnels : pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, impôts, CARSAT, ANTS

• Le territoire Solidarité du Mortainais

02 33 69 28 00

(Centre médico-social)

• Le Centre Médico-Psycho Pédagogique

02 33 69 30 30

• Diverses permanences sur RDV

Enfance jeunesse

◆ Maison petite enfance « les Pitchouns »

02 33 79 46 10

◆ Lieu accueil enfants parents

02 33 79 46 10

◆ Relais assistantes maternelles

02 33 79 46 11

◆ Accueil de loisirs

02 33 79 33 76

◆ Pôle jeunesse

02 33 49 64 70

Culture Loisirs et Tourisme

◆ Ecole des Arts : musique, danse et théâtre

02 33 69 52 15

◆ Piscine spadium

02 33 50 54 30

◆ Ludothèque

02 33 69 00 96

◆ Médiathèque

02 33 50 75 20

◆ Point d'information touristique

02 33 79 38 88

Transports

◆ Nomad car (Manéo) c'est la solution pour votre déplacement (plaquette en mairie et sur le site).

◆ Navette St Hilaire : cette navette est gratuite et accessible à tous (sauf scolaire). Des arrêts sur Grandparigny sont proposés sur la ligne A les lundis et jeudis (zones commerciale, médicale).



DÉCHETTERIE TRI SÉLECTIF

Du 15 avril au 14 octobre

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi		Fermée
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Du 15 octobre au 14 avril

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi		Fermée
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi		Fermée
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Les Réseaux

Assainissement

02 33 89 18 60

0 800 47 33 33

09 72 67 50 50

09 69 32 18 11

Gaz

EDF : dépannage

branchement

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



TOUS LES PAPIERS



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



SACS, SACHETS ET SUREMBALLAGES



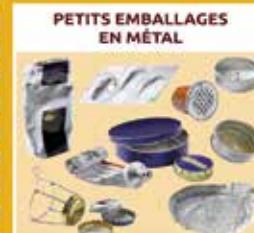
BOÎTES, POTS ET BARQUETTES



EMBALLAGES EN MÉTAL



BRIQUES ALIMENTAIRES ET PETITS CARTONS



PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES SOUPLES, BLISTERS ET FILMS

NOUVEAU

À compter du 1er janvier 2025, votre interlocuteur eau potable sera **VEOLIA**

Contact

09 69 39 56 34

Service urgence

7j/7 - 24h/24

www.veolia.com

À compter du 01/01/2025 votre interlocuteur eau potable sera



Le Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche (SDeau) a choisi un nouveau concessionnaire pour l'exploitation des services publics d'eau potable.

Désormais VEOLIA sera votre nouvel interlocuteur. Vous resterez abonnés du service public, aucune démarche de votre part est nécessaire.

Par téléphone :

09 69 39 56 34 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 19h,
le samedi de 9h à 12h
Service urgence 7j/7 - 24h/24 : www.veolia.com

Par courrier :

Votre service Consommateurs Veolia
TSA 80122 - 37911 Tours Cedex 9

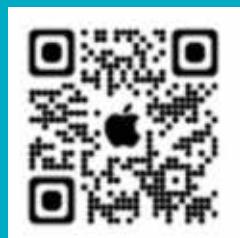
Accueil clientèle :

Veolia Eau du lundi au vendredi
de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00
31 Le Bas Cerisier à St Brice de Landelles (50730)

Appli "Veolia et moi"

Android ou Apple en flashant
le QR code ci-dessous

Agence en ligne www.eau.veolia.fr



Passer à la Fibre est devenu INDISPENSABLE.

L'opérateur historique met fin au réseau cuivre

Le réseau cuivre a eu une belle vie mais il ne suffit plus à nos besoins actuels. Tous les services associés, accès à Internet ainsi que le téléphone fixe, disparaissent progressivement.

La Fibre optique prend le relais

Elle offre les mêmes services, avec une meilleure qualité : elle permet de conserver son numéro de téléphone fixe. (En faire la demande à votre opérateur).

Pour plus d'information, RDV sur :

manche-fibre.fr

La Fibre, que des avantages

Un débit ultra performant, une qualité de son et d'image décuplée, une connexion stable et fluide, une latence très faible avec un débit symétrique, etc.

Passer à la fibre, c'est simple :

1. Testez votre éligibilité sur manche-fibre.fr
2. Contactez un opérateur.
3. Convenez d'un RDV vous avec lui pour qu'il procéde au raccordement fibre de votre domicile.
4. Téléchargez la liste des bonnes pratiques pour préparer la venue du technicien : <https://www.manche-fibre.fr/téléchargements/>

La Fibre optique dans la Manche.

On vous explique tout !

Le déploiement FttH dans la Manche, ça avance !

Actuellement dans la Manche, plus de 250 000 foyers peuvent dès à présent bénéficier des avantages du Très Haut Débit grâce aux actions de Manche Numérique (constructeur et propriétaire du réseau) et de Manche Fibre (exploitant du réseau).

La construction du réseau progresse activement et atteindra 336 000 prises optiques commercialisables à horizon 2026.

Pourquoi passer à la fibre optique ?

Un réseau plus performant pour répondre aux nouveaux besoins. Avec l'essor du télétravail, des visioconférences et la mise en place de nouveaux services (télémedécine, télédéclarations, domotique, etc.), les besoins en débit sont de plus en plus forts. Il devient impératif de fournir une technologie adaptée et plus performante pour améliorer le quotidien des foyers.

Le réseau cuivre disparaît progressivement au profit de la fibre optique sur l'ensemble du territoire français. D'ici 2030, il sera définitivement stoppé. Pour conserver son numéro de téléphone fixe, avoir recours à la technologie fibre sera impératif.

La fibre c'est une expérience utilisateur améliorée avec une connexion ultra-rapide et stable, une très faible latence qui facilite les jeux en ligne, une qualité de son et d'image décuplée, un débit symétrique pour le partage de fichiers, et bien plus encore !

Testez votre éligibilité :

pour vérifier votre accès à la fibre en scannant le QR-Code ci-contre ou RDV sur <https://www.altitudeinfra.fr/éligibilité/>



SCANNEZ MOI

La Fibre est disponible ! Contactez un opérateur et Abonnez-vous !



Au n° 2906
bouyguestelecom.fr



Au n° 3906
orange.fr



Au n° 09 73 390 280
kinst.fr

.nordnet.
Au n° 3420
nordnet.com

Au n° 1099
sfr.fr

ozone
Au n° 09 73 01 30 00
ozone.net



SCANNEZ MOI
Pour accéder aux opérateurs* !
*Tous les opérateurs nationaux sont présents sur le réseau Manche Fibre. Profitez-en maintenant !

PERMANENCE D'INFORMATION

Mercredi 5 mars 2025

de 16h à 19h

Salle de la Douenne

PARIGNY

CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX

CHEVREVILLE : Rénovation de l'Eglise

Le Conseil municipal, accompagné par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Manche, a réalisé une consultation de cabinets afin d'établir un diagnostic approfondi sur le bâtiment et l'enclos paroissial afin de prioriser les travaux à effectuer et les chiffrer.

Après consultation et rencontre de 2 cabinets sélectionnés, le conseil municipal a retenu le cabinet Edouard Grisel, mieux disant pour un montant de 23 357 € HT auquel s'ajoute 1 700 € HT pour l'élaboration d'un dossier historique complet.

Une demande d'aide financière « Fonds de Sauvegarde du patrimoine non protégé » va être sollicitée auprès de la Fondation du Patrimoine.

PARIGNY

Rénovation du presbytère

Après présentation du résultat du diagnostic ainsi qu'une 1ère esquisse proposant une éventuelle rénovation du bâtiment, la poursuite du projet de réhabilitation est validée.

Extension de la mairie

Dans le cadre de la création d'un local archives, les entreprises mieux disantes retenues sont :

- Lot Terrassement - VRD - Gros oeuvre
Entreprise Construction Rivière : 89 591,16 €
- Lot charpente bois - Couverture zinc et bardage ardoise Etanchéité
Entreprise Jérémie Rinfert : 43 760,89 €
- Lot menuiseries extérieures - Aluminium
Sarl Resbeut : 11 016,79 €
- Lot menuiseries intérieures - Platerie sèche - Isolation -Plafonds
Sarl Resbeut : 27 975,70 €
- Lot Peinture - Sols souples
Netto Décor : 7 130,65 €
- Lot Electricité
Secam : 17 665,80 €
- Lot Chauffage - Ventilation
Eurotherm : 16 262,35 €

Changement de chaudière et modification du système de chauffage de la mairie et de l'école

Face au vieillissement du système de chauffage mis en place en 1991 et la réalisation d'économie, il est proposé de remplacer le système actuel par une chaudière hybride gaz/ pompe à chaleur.

Le projet a été exposé au SDEM qui a demandé une étude thermique au cabinet Apromo.

Le devis de l'entreprise Secam Boucé Hardy en charge de l'entretien de la chaudière actuelle a été accepté pour un montant de 90 759,59 € TTC.

Une demande de subvention Fonds Verts est effectuée et une aide de 2000 € de Gaz de France sera versée.

ZAER : Zone d'Accélération des Energies Renouvelables.

La loi n°2023-175 du 10 mars 2024 vise à accélérer le développement des énergies renouvelables afin de les développer et ainsi lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement en France. Des zones sont définies pour chaque type d'installation de production d'énergie renouvelable (éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectrique, géothermie) en tenant compte du potentiel du territoire et de la puissance des projets d'énergies renouvelables déjà installés.

Après une consultation publique du 15 juillet au 15 août 2024, le conseil municipal approuve l'identification des zones :

- Pour les zones méthanisation et biogaz : zones agricoles
- Pour les zones solaire thermique, photovoltaïque, bois énergie et géothermie : tout le territoire
- Cette proposition sera transmise pour avis au référent départemental et à la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie. La préfecture a émis un avis favorable.

BUDGET

Pour assurer le financement des travaux de rénovation des bâtiments communaux et divers investissements prévus au budget primitif, un prêt à moyen terme a été sollicité auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie. Il se décompose ainsi :

- Montant : 120 000 €
- Taux : 3,46 %
- Durée 12 ans
- Périodicité : trimestrielle
- Frais de dossier : 240 €

EDUCATION

Tarifs cantine

Pour l'année 2024 - 2025 le prix des repas cantine est fixé à :

- 3,30 € le repas enfant
- 7,00 € le repas adulte

Le coût de revient d'un repas (personnel, charges, denrées) en 2023 était de 7,51 €.

Participation aux charges de fonctionnement de l'école

En 2023, le coût de revient d'un élève était de 105% (personnel, matériel pédagogique, énergie).

Sur un effectif de 170 élèves, 49 sont domiciliés hors commune, 34 avec dérogation (remboursement de 30 187 €) et 15 sans dérogation (soit 13 890 € non remboursés).

54 élèves sont scolarisés à l'extérieur pour un coût de 44 135 €.

CONSEIL MUNICIPAL

Subventions École de Parigny

Une subvention de 75 € par élève soit 1 725 € sera versée pour l'organisation d'une classe de mer à Mont-martin-sur-mer du 12 au 16 mai 2025. Dans le cadre d'un projet sportif une subvention de 1 175,50 € est accordée pour l'organisation de 6 séances de judo pour les 7 classes.

Une subvention de 45 € sera versée sur le compte du Foyer socio-éducatif du collège Pierre Aguiton de Brecey pour un élève de Grandparigny scolarisé en sport-étude.

VIE SOCIALE

Solidarité

Afin de venir en aide à une jeune pour terminer son apprentissage (2e année), l'OC2S a repris son contrat et a sollicité les communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët et Grandparigny pour compléter les heures. Une convention a été établie pour un nombre d'heures plafonnées à 200 h à hauteur de 5,10 €/ heure.

Cette apprentie sera encadrée par les ATSEM sur le temps scolaire.

Subvention exceptionnelle

L'organisation du congrès cantonal par l'association des Anciens Combattants de Martigny a engendré des frais supplémentaires. Une subvention exceptionnelle de 580 € va lui être attribuée.

Avis de consultation du public

- Projet d'extension d'un élevage bovin par la SCEA DE LEPLU sis à Saint-Hilaire-du-Harcouët
 - Demande d'enregistrement pour l'exploitation d'une unité de méthanisation par la SAS TEA'M'ETHA
- Le conseil municipal donne un avis favorable aux dossiers sous réserve de la réglementation en vigueur.

Convention association Passerelles vers l'Emploi

Cette convention permet de déposer les animaux en divagation (chiens/chats) recueillis par les services techniques de la commune à l'association Passerelles. Cette convention prévoit une participation financière annuelle de 0,56 € par habitant soit 1 513,68 € pour 2025.



Site internet

Le site internet de la commune est en cours de refonte et sera visible au cours du 1er semestre. Un site plus moderne sera proposé.

Le prestataire retenu est Réseau des Communes, déjà présent au sein de communes proches.

La commission a souhaité y ajouter des informations notamment sur les activités professionnelles présentes sur la commune de Grandparigny.

Chaque entreprise sera contactée par mail, courrier ou par téléphone afin de nous transmettre quelques informations (nom, contact, tel, mail ...)

Si votre activité n'apparaît pas dans le nouveau site, merci de bien vouloir vous manifester en mairie.

Cette démarche n'est nullement obligatoire et vous pouvez refuser que la fiche de votre entreprise soit accessible.



Chiffres INSEE suite au recensement de 2022

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les sans-abris recensés sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile.

La population comptée à part comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire (étudiant, militaire, résidents de foyers divers ...)

Commune

Population totale Au 1er janvier 2025

Chèvreville.....	202
Martigny.....	317
Milly.....	335
Parigny.....	1843
Population totale.....	2697

TRAVAUX 2024



Milly

Tableau

Après plusieurs semaines de rénovation par Madame Pauline Ruiz, le tableau « remise des clés à Saint Pierre » a été reposé avec la collaboration de Monsieur Leboisne, artisan menuisier-ébéniste .
(voir article en dernière page)

Aménagement d'un lieu de convivialité

La dernière parcelle du lotissement des muguet est en cours d'aménagement afin de créer un lieu convivial avec terrain de pétanque, table de pique-nique, table de ping-pong ...



Parigny

Aménagement du cimetière

Une nouvelle partie du cimetière va être aménagée afin de créer environ 70 emplacements supplémentaires.



Le programme de voirie

Réfection de 2 620 m de voirie sur la commune de Grandparigny avec notamment 1200 m route du Champ Précoce et route des Basses Brières à Parigny. Pour les autres communes, route de la Fortinière et route du Brouillon à Milly, route de la Coutière et de la Croix du Hamel à Chèvreville et route des Aulnays à Martigny.

Chèvreville Route de la Croix du Hamel

Chèvreville

La cuisine de la salle de convivialité a été rénovée : les étagères ont été remplacées par des placards.



Martigny

Route des Aulnays



TRAVAUX 2025

Comme chaque année de nombreux travaux vont être réalisés sur l'ensemble des 4 communes. Les projets les plus importants seront effectués sur la commune de Parigny.



Dans le bulletin de janvier 2024 nous évoquions le projet d'extension de la mairie de Parigny avec la création d'un local pour les archives et deux bureaux à l'étage. Les marchés ont été attribués aux entreprises et ces travaux devraient démarrer dans les prochaines semaines. Le montant est de 223 000 € HT, honoraires architecte et bureaux d'études compris.

En parallèle de ces travaux le système de chauffage Ecole/Mairie va être rénové par un système hybride gaz/pompe à chaleur.

Ce dernier va permettre de réaliser des économies d'énergie. (voir page Conseil Municipal)

Rénovation du Presbytère

L'ancien presbytère transformé il y a de nombreuses années en salle de convivialité, n'est plus aux normes et plus utilisé depuis 2020.

Après plusieurs diagnostics et études, le conseil municipal a décidé de le rénover et de conserver la même destination à ce bâtiment (cette petite salle est très demandée par les familles) et à l'étage deux salles destinées aux associations seront créées.

Le cabinet d'architecte TRICOT travaille sur ce projet. Un permis de construire a été déposé.

Les accès extérieurs seront également aménagés.

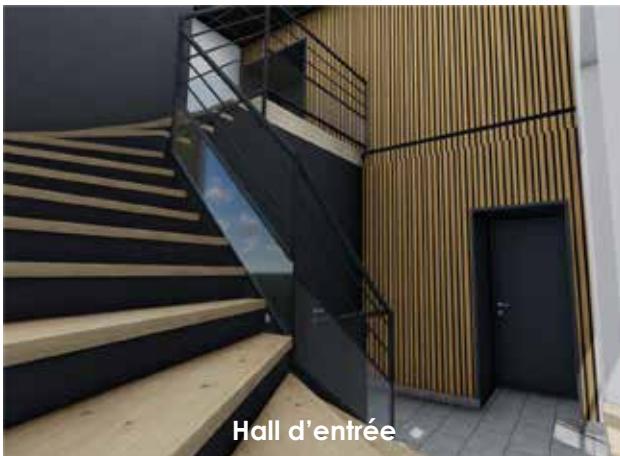
La première estimation de ce projet est évaluée à 550 000€ ht hors honoraires architecte.



Aménagements extérieurs



Salle association



Hall d'entrée



Salle de convivialité

ACTUALITÉS COMMERCIALES & ASSOCIATIVES

Anim ' ta vie



Anita Mohlid domiciliée à Chèvreville a créé son entreprise Anim 'ta vie. Son but, proposer des animations auprès des seniors à domicile ou en groupe dans une salle. Dans la cadre d'une reconversion professionnelle, elle a découvert le métier de l'animation au sein des EPHAD ou des hôpitaux en accueil de jour. Elle est à ce jour bénévole dans l'un de ces établissements mais souhaite développer son savoir et ses compétences auprès des seniors en proposant des ateliers jeux, activités manuelles, lecture, cuisine mais aussi gym adaptée, sorties privées ou organisées. Ces animations pourront se dérouler en individuel ou en groupe.

« Je propose des ateliers créatifs, de mémoire, autour des sens ... Ils permettent de stimuler les capacités, prévenir la perte d'autonomie, offrir du bien-être, rompre la solitude et favoriser les liens avec l'extérieur ou tout simplement s'amuser le temps de quelques heures. Grâce aux bons cadeaux les familles pourront offrir un temps récréatif à leurs aînés ».

Contact : 07 60 34 06 72 ou brunanit@outlook.fr

Running des 3 Provinces



S. Hantrais - F. Dupont - Q. Caillère

Le bureau de compose de :

- Brice Dufour (président)
- Florian Dupont (vice-président)
- Simon Hantrais (trésorier)
- Quentin Caillère (secrétaire)



La toute nouvelle association Running des 3 Provinces (R3P) a été créée afin de partager la passion pour la course à pied.

Une dizaine d'amis originaires de Parigny et des alentours sont à l'origine du projet.

Passionnés par le running, ils souhaitent dans un premier temps permettre à toute personne confirmée ou novice de participer à des sorties collectives. L'intérêt de courir en groupe est de rendre le sport plus convivial, d'échanger et de prendre part à des compétitions ensemble.

L'association va également organiser sa propre course le **samedi 30 août 2025**

**LE PARIGNY
RUNNING SHOW**



Les organisateurs vont lancer deux courses (5 et 10 km) sur le modèle de la fête communale de Parigny il y a quelques années, afin de permettre au plus grand nombre de participer. Pour conclure cette journée conviviale, une soirée concert sera prévue. Une buvette et plusieurs foodtrucks seront présents pour se restaurer.

Cette jeune association dynamique communique beaucoup sur ses réseaux sociaux Instagram et Facebook (Running des 3 Provinces), et a ouvert un groupe WhatsApp accessible à tous permettant de programmer des sorties collectives et d'échanger sur la course à pied.

Aucune adhésion n'est demandée car le principe est seulement de s'entraîner et s'entraider à plusieurs.

Contacts : 07 67 84 24 05 (Brice DUFOUR) ou 07 68 69 32 96 (Florian DUPONT)

Repas des Aînés

Parigny



Monsieur Patrice Garnier et les doyens du jour : Madame Perrin Simonne (97 ans), Madame Barbé Denise et Monsieur Lemonnier René (96 ans), Mesdames Norbert Denise (95 ans), Gontier Yvonne, Fournière Louise, Desfeux Marguerite (93 ans)

Chèvreville



Dimanche 24 novembre, Monsieur Gilbert Daniel, Maire délégué a accueilli ses doyens : Messieurs Malva Marcel (102 ans), Sébire François (92 ans) Jouault Victor (92 ans) et Hamel Raymond (91 ans).

Martigny



Dimanche 27 octobre, Monsieur Yves Piel, Maire délégué a accueilli 40 convives et les doyens du jour : Madame Germaine Lepeltier (87 ans) et son époux Victor (86 ans)

Milly



Dimanche 20 octobre, 53 aînés ont partagé cette journée conviviale



Madame Marie-Claude Hamel, Maire délégué de Milly encadrée par Messieurs Louis Pinson (91 ans) et Jean Le Guen (90 ans)



Louis Fossard 1923-2024
Maire-Honoraire de Martigny

Monsieur Louis FOSSARD nous a quitté le 18 septembre dernier à l'âge de 101 ans.

Arrivé à l'âge de 4 ans sur la commune de Martigny, il n'a cessé de s'y investir. Tout d'abord professionnellement mais également dans la vie municipale où dès 1959, à l'âge de 36 ans il a été élu Maire-Adjoint sous le mandat d'Emile PIEL. En 1977, il a été élu maire et a conservé ce titre jusqu'en 1995.

Durant ces 36 années, il n'a cessé de faire évoluer la commune. L'un de ses plus grands projets, en tant que Maire, a été la création de la salle communale, grâce au bénévolat de tout le conseil. Il a également œuvré pour la remise en état de la toiture et du clocher de l'église (1979) la pose

d'un nouveau coq sur le clocher (1979), la sonorisation de l'église (1981), la création du terrain de tennis (1986), l'entretien de la voirie et en tout dernier lieu le remembrement qui débutera avant la fin de son dernier mandat (1993). Il est également à l'origine de la création du club du 3ème âge où il aimait partager avec ses amis une partie de cartes.

La distinction de Maire-Honoraire lui a été décernée le 9 novembre 1995, suite à la décision de ne pas se représenter aux élections de 1995.

Monsieur Louis Fossard était l'une des mémoires de Martigny et c'est toujours avec le sourire qu'il aimait nous conter l'histoire de la commune.

COMMISSION SOCIO CULTURELLE

Balade musique et patrimoine

Dimanche 22 septembre, la journée Balade, Musique et Patrimoine a débuté le matin par une randonnée de 5 km avec une petite pause champêtre en musique.



L'après-midi, la météo capricieuse n'a pas permis de déambuler comme chaque année entre la salle culturelle, le parc du château et l'église. Mais le public était au rendez-vous dès le début d'après-midi, grâce à l'enthousiasme du groupe Retour Aux Sources reprenant des airs de chansons françaises ...

... puis a pu écouter la prestation du Quator de l'association Musique originale de la grande Europe qui a interprété quelques morceaux des plus grands tels que Bach, Strauss, Dvorak ...

... la journée s'est clôturée par un concert de gospel au sein de l'église, concert offert par l'association l'Union Parignaise de Parigny.



**TOUS
FIERS !**

Paul Lapeira

La municipalité a souhaité féliciter celui qui a grandi à Parigny et qui a décroché le titre de Champion de France Cycliste le 23 juin 2024 sur ses terres.

Cette cérémonie s'est voulue familiale et les témoignages des divers invités (élus, professionnels du cyclisme, famille, amis ...) n'ont fait que renforcer l'émotion que cette victoire a procuré à chacun.



COMMISSION SOCIO CULTURELLE



La jeune artiste a fait découvrir son nouvel album « Fil Rouge » en interprétant des chansons dont les textes relatent des thèmes tels que le harcèlement scolaire ou dans la rue, des épreuves de la vie.

Maëlle a su captiver le public en expliquant l'histoire de ses chansons en partageant ses émotions.



Une édition 2024 extraordinaire car elle détient le record de fréquentation depuis sa création il y a 15 ans.

En effet, le bureau d'information touristique de Saint-Hilaire estime qu'environ 5390 personnes ont réalisé le parcours d'Art et Sentiers sur la commune.

En famille, entre amis, avec les petits enfants, cette balade a souvent été effectuée à de multiples reprises.

Pour mémoire 52 œuvres étaient à découvrir le long des chemins ou au détour d'un carrefour.

La commune de Notre-Dame-du-Touchet a révélé, quant à elle, 30 œuvres aussi insolites que sur la commune de Parigny



Des randonnées, la vente d'objets, de compositions florales ou culinaires, du vin chaud, des crêpes mais aussi 2 tombolas, concours de dessins et démonstration de country, le Téléthon 2024 a réuni 10 associations de Grandparigny. Comme chaque année, les sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire-du-Harcouët ont participé à cette journée et ont associé à leur défi l'association les Yeux de Cloé pour rallier ensemble le Mont-Saint-Michel à Parigny par la voie verte avec une joëlette.

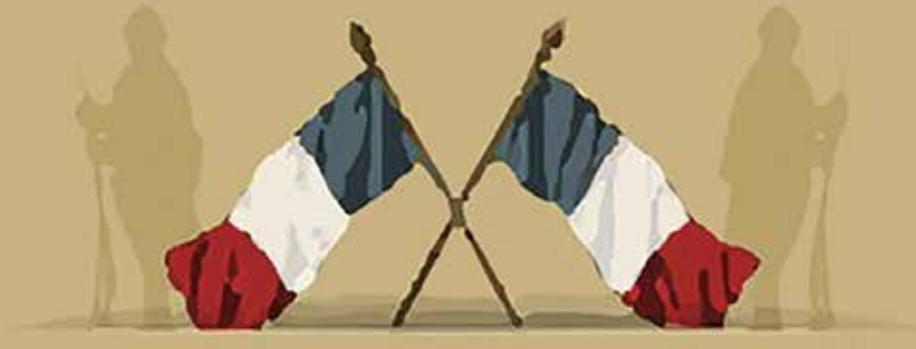
La troupe de théâtre les Cat's Men de l'ETP Saint James a conquis le public en interprétant des chansons françaises de manière théâtrale.

Merci aux artisans-commerçants qui ont offert les lots, les matières premières, le matériel



**Grâce à la mobilisation de tous,
l'édition du TELETHON 2024
aura permis de récolter
la somme de 3 522,50 €
reversée à l'association les Amis du Téléthon
de Saint-Brice-de-Landelle**





ARMISTICE 11 NOVEMBRE

**Honorer leur mémoire, c'est écouter
ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.**

Pour nous en imprégner, laissons la parole
à un témoin, le général de Castelnau.

Leur vie, c'était « marcher, marcher
encore, marcher quand même à
demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux
os, transi de froid ou bien épousé
de chaleur et de soif dans l'air embrasé
d'une journée torride (...).

Gravir la pente du terrain sous le lourd
fardeau du sac, charger baïonnette au
canon dans le sifflement des balles, le
crémitement des mitrailleuses et
le mugissement des obus.

Combatte le jour, combattre la nuit,
veiller toujours ; mourir obscurément dans
le sillon d'un labour ».

Extrait du discours du Ministre des Armées
et des Anciens Combattants



Chèvreville



Milly



Parigny



Martigny

En marge de ces cérémonies 3 anciens combattants ont été récompensés

A Martigny,
ont été décorés pour leur investissement
Monsieur Lucien Heslouin et Monsieur René Hicquel



20 années



5 années



A Parigny,
Monsieur Roland Chaduc,
Président de la section
locale de Parigny a
reçu de Monsieur Leray,
Président intercommunal
des anciens combattants,
la médaille argent de
l'UNC

En tant que Porte-Drapeau

Le dimanche 15 septembre,
la commune de Martigny a accueilli
le congrès intercommunal des Anciens Combattants
UNC - AFN - SF
et les 14 associations cantonales.

Cette journée a débuté par une assemblée générale



CONGRÉS DES ANCIENS COMBATTANTS

C'est accompagnés de la Fanfare Landellaise que les 24 porte-drapeaux, les présidents de chaque association, les maires des communes du pôle du canton de Saint-Hilaire-du-Harcouët et des bénévoles de chaque section ont assisté à la cérémonie religieuse dite par le père Boëda.



Les hommages
se sont prolongés
par un recueillement au
pied du monument
aux Morts



Ce congrès fut aussi l'occasion de récompenser
Messieurs Victor Lepeltier et Yves Gohin par la médaille Argent du mérite de l'UNC





Projets sportifs

En octobre, les élèves de CM2 ont participé au cross du collège Jules Verne de St Hilaire.

Dans le cadre de la labellisation génération 2024, tous les élèves vont découvrir la pratique du judo et dans le cadre de l'USEP, de nouvelles sorties seront organisées certains mercredis.

En janvier, la classe Moyenne Section va également réaliser une rencontre sportive.



L'école de Parigny a accueilli 169 élèves à la rentrée et cette nouvelle année scolaire est riche en projets.



Projets artistiques et culturels

Les classes de CM1 et de CM2 ont rencontré l'artiste KASHINK lors de la création de sa fresque pour l'association Parigny Wall.



Au cours de l'année, les élèves du CP au CM2 vont se rendre au cinéma.

Des ateliers à la médiathèque de Saint Hilaire sont également prévus pour la classe de Grande Section et de CP.

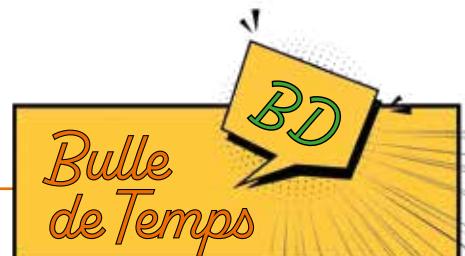
L'Office Culturel Sportif et Social (OC2S) a lancé un projet « Bulle de temps » au sein de 7 écoles.

Le but final est de créer une BD sur le thème du « Vivre ensemble » avec un personnage principal « super héros » qui intervient lors de problèmes en assemblant les planches des 7 classes.

Ce projet se construit en collaboration avec le dessinateur Maxime Couasnon dit Mookimax qui intervient auprès des élèves pour leur apprendre quelques techniques de graphisme mais aussi les amener à réfléchir à la problématique donnée.

Les élèves de CE1 - CE2 de l'école de Parigny doivent construire une histoire se situant au sein d'une cantine scolaire et soulever les points négatifs : le gaspillage alimentaire, le bruit, le respect des agents, des camarades, la nourriture jetée au sol ... et devront faire vivre LASCO le personnage principal afin qu'il apporte des solutions.

Les élèves pourront exprimer les sentiments de ce personnage en remplaçant l'étoile de son œil par une flamme par exemple pour exprimer le mécontentement ou par un cœur pour une sentiment de bien-être ... Un travail de groupe et de réflexion.





Rencontre avec Paul Lapeira

Le 17 octobre, vers 12h, des acclamations retentissaient dans la cour d'école « Paul Lapeira, Paul Lapeira ... »

Avant même la rencontre prévue dans l'après-midi, l'effervescence était déjà là lorsque notre champion de France cycliste est apparu dans la rue. Puis plus tard les élèves ont pu échanger avec lui pendant 1h.

Cet ancien élève de l'école de Parigny a également pris le temps pour une photo souvenir avec chaque classe qu'il a ensuite dédicacée.



C'est un spectacle des enfants aux familles à l'occasion de la soirée « grilles de Noël ...



... Mais c'est aussi la venue du Père-Noël dans chaque classe où cadeaux et friandises sont distribués.



Au cours de cette journée, l'Association des Parents d'Elèves offre un goûter aux enfants.



Accompagner, faire découvrir pour orienter !

Depuis de nombreuses années la commune de Grandparigny accueille des stagiaires dans le cadre de dispositifs variés permettant de découvrir le monde du travail en collectivité et ses différents métiers, mais également pour favoriser la réinsertion et la formation scolaire ou adulte. Ces stagiaires sont encadrés par le personnel communal dans les services techniques, scolaires, cantine ou administratif afin de découvrir un métier, valider un cursus scolaire un projet professionnel. Ces immersions offrent une expérience en situation réelle.



Dispositif Argent de poche

Il concerne les jeunes de Grandparigny âgés de 16 à 18 ans non révolus. Chaque jeune effectue un chantier sur 4 matinées de 3h au niveau des espaces verts, des salles communales ou de l'école et perçoit une indemnisation totale de 60 €.

Ces chantiers se déroulent au cours des vacances scolaires d'avril, juillet, août et octobre.

Pour 2025, les dossiers de candidature seront disponibles en mairie à compter du 3 février 2025 et seront à retourner au plus tard pour le 14 mars 2025

Pour plus d'information contacter le secrétariat général au 02 33 49 14 15 ou par mail mairie@grandparigny.fr

Stagiaires

Chaque année, la commune accueille des stagiaires au sein de ses divers services. Ils sont accueillis dans le cadre de stage découverte 3ème, de stage professionnel pour valider un diplôme ou pour une



Aujourd'hui, pour subvenir au besoin en personnel suite à des départs en retraite dans les prochaines années, faire découvrir et former semble être essentiel.

L'apprentissage est un bon tremplin. En effet il permet d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans un environnement professionnel. A l'issue de cette formation, l'apprenti obtient un diplôme ou un titre. Ainsi depuis le 1er septembre, la commune de Grandparigny accueille Madame Annabelle Rampazzo qui prépare en alternance un BTS support à l'Action Managériale. Au cours de ces 24 mois, elle va découvrir et se former aux diverses spécificités exercées au sein d'une mairie (l'état civil, l'urbanisme, la comptabilité, la gestion des ressources humaines, les marchés publics, le budget, le conseil municipal, la communication ...).

reconversion professionnelle.

Ils découvrent ainsi l'activité des espaces verts, de la restauration scolaire mais aussi les missions dans le secteur de la petite enfance ou de l'administratif.

Favoriser la réinsertion

Dans le cadre de peine de Travail d'Intérêt Général (TIG), la commune accueille régulièrement des personnes dans ce contexte

L'objectif du TIG est double : sanctionner une infraction à la loi et offrir au jeune condamné l'opportunité de faire œuvre utile à l'égard de la collectivité et de trouver dans cette action une démarche de formation et d'insertion.

Le TIG doit impérativement présenter un caractère éducatif et favoriser l'insertion sociale du jeune condamné et de le rapprocher du monde du travail.

Mais aussi former pour l'avenir !

Par ces divers dispositifs, la commune de Grandparigny souhaite ainsi faire découvrir les divers métiers exercés au sein de la fonction publique territoriale et répondre au besoin en personnel.

La diversité des tâches tant au niveau des services techniques, de la restauration scolaire, de la petite enfance ou de l'administration rend toutes les fonctions plus intéressantes.



Le Centre de Gestion de la Manche propose également chaque année des formations Secrétaire de Mairie.

Cette formation s'articule en 16 semaines d'apprentissage en alternant théorie à Saint Lô et stages en immersion en collectivité locale.

La formation est financée en totalité par la Région Normandie, donc gratuite pour les stagiaires.

Si le candidat possède encore des droits à l'ARE, il continue de les percevoir pendant la formation. Sinon il percevra une rémunération de la part de la Région.

Les demandes pour l'année 2025 sont closes.

La prochaine session de dépôt de candidature aura lieu en fin d'année.

**Renseignement et information
auprès du Centre de Gestion de la Manche
au 02 33 77 89 00
ou sur le site <https://cdg50.fr>**

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

Associations sportives

Tennis Club

Président : **M. Yannick Stéphan** 06 49 11 32 99
Cours : jeunes et adultes

Raquette St Hilaire Parigny (RSH / ASP)

Président : **M. Emmanuel Piel** 07 71 10 32 21

Fan Club Paul Lapeira

Contact : fanclub.plapeira@gmail.com

Running des 3 provinces

Président : **M. Brice Dufour** 07 67 84 24 05

Gym Détente Parigny

Présidente : **Mme Joëlle Jouenne** 02 33 49 29 41
Cours tous les lundis à 16h30
et les mercredis à 20h
Salle culturelle de Parigny

Parigny Country

Présidente : **Mme Marie-Christine Geslin**
06 76 58 98 31
Cours tous les lundis à partir de 18h30
Salle culturelle de Parigny

Loisirs et animations

Commune de Grandparigny 02 33 49 14 15

- Pierres en lumières : 16 mai à Parigny
- Relais pédestre : 29 juin

Parigny s'Anime Parigny

Président : **M. Michel Malvat** 02 33 49 50 56
• Chasse aux œufs : 19 avril
• Salon des Vins et de la Gastronomie : 10 et 11 mai
• Fête communale : 11 mai

Arts et Loisirs Chèvreville

Président : **M. René Vaudou** 02 33 49 43 51
• Concours de belote : 9 avril - 28 mai
à Milly

Chœur Floral Parigny

Présidente : **Mme Valérie Hamel** 06 77 90 77 25
Cours à 20 h - 1 jeudi par mois
à Chèvreville

Comité des fêtes Chèvreville

Président : **M. Loïc Veillard** 06 06 53 58 65

- Pétanque / randonnée : 22 février
- 25e grand prix cyclisme : 22 juin
- Marché des artisans locaux : 22 juin

Union Parignaise

Président : **M. David Laisné** 06 83 84 44 70

- Vide grenier : 19-20 juillet
- Repas spectacle : 19 juillet

Séniors

Club de l'Amitié Milly

Présidente : **Mme Christiane Lanéelle** 02 33 69 31 54

- Concours de belote : 8 janvier - 12 février
- Galette des rois : 9 janvier

Club 3ème âge Martigny

Présidente : **Mme Monique Piel** 02 33 48 05 45

- Concours de belote : 16 avril

Club de l'Age d'Or Parigny

Présidente : **Mme Ginette Guérault** 06 73 85 98 80
Jeux de cartes et marche tous les 1er et 3e mardi du mois
• Concours de belote : 14 mai - 8 juillet

Jeunesse

APE Parigny

Présidente : **Mme Christine Mitaine** 06 22 89 54 82

- Loto : 19 janvier
- Repas : 23 mars
- Fête de l'école : 20 juin

Anciens combattants

UNC AFN SF Martigny

Président : **M. Victor Lepeltier** 02 33 49 04 44
• Concours de belote : 4 mai - 26 juillet

UNC AFN SF Milly

Président : **M. Alcide Gazengel** 02 33 49 00 68

UNC AFN SF Parigny

Président : **M. Roland Chaduc** 02 33 49 82 85

Il était une fois ...

Avec la collaboration du club des Mécènes de la Manche sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, le tableau de l'église de Milly « Remise des clés à Saint Pierre » a été rénové.

Un travail de plusieurs semaines réalisé par la restauratrice, Madame Pauline Ruiz de Thaon (14).

A travers cette page nous allons vous faire partager les étapes de cette rénovation et découvrir le tableau aujourd'hui.



Petit rappel historique

L'on sait qu'entre 1848 et 1878, Louis-Napoléon Bonaparte, élu président de la République puis proclamé empereur, sillonne le territoire français. De Tarascon à Cherbourg, en passant par Lyon, Elbeuf et Strasbourg, aucune région n'est oubliée.

Napoléon III et l'impératrice Eugénie viennent à Cherbourg en août 1858 afin de saluer la réussite d'une politique de grands travaux parmi lesquels la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg. C'est à ce moment-là que le tableau est octroyé à la commune de Milly. Cette œuvre de grand format reprend une scène traditionnelle associée à la vie de Pierre qui ne pouvait que convenir à une église portant le nom de ce saint patron.

Cette œuvre est une copie assez fidèle (tant par les dimensions que par le style) de l'œuvre de Guido Reni qui se trouve au Louvre. Jusqu'à ce jour, le tableau de Milly n'a pas fait l'objet d'interventions antérieures importantes.

Lors de la dépose, nous avons pu constater une quantité très importante de poussière tant sur le revers que sur la face. Par ailleurs, le châssis était en très bon état et la tension de l'œuvre, dans son ensemble, était correcte. Nous n'avons donc pas eu besoin d'effectuer de grosses opérations sur le support. Nous l'avons dépoussiéré, puis nous avons repris localement deux angles présentant des déformations plus importantes.

L'intervention la plus importante a eu lieu sur la couche picturale sur laquelle on peut apercevoir de très nombreuses craquelures prématuées dues à un manque de liant dans les pigments).



Par ailleurs, une très importante couche de vernis recouvrait l'ensemble. Il est possible que plusieurs couches aient été appliquées au fil du temps. Le vernis était très oxydé, avec d'importantes coulures, et masquait la lisibilité de l'œuvre.

Ce dernier a été allégé mais il n'était pas possible (ni souhaitable) de le retirer totalement.

L'allègement s'est donc fait en différentes phases en laissant le temps à la couche picturale de « se poser » entre chacune d'entre-elles. Une fois cette opération réalisée et l'œuvre à nouveau vernie, nous avons dû effectuer des retouches ponctuelles, notamment au niveau de gerçures très marquées (craquelures).

Ces dernières empêchaient la compréhension de certaines parties, notamment au niveau de la main du Christ et de Saint-Pierre ainsi que des clés. C'est dans cette étape que l'œuvre originelle nous a été d'une grande aide : la copie étant tellement proche, nous avons pu comprendre le positionnement des clés dans la main de Saint-Pierre.



La restauration de cette toile de 3,40m x 2,10 m aura nécessité environ 200h de travail

Une fois cette œuvre terminée d'être restaurée en atelier, elle a été rapportée au sein de l'église et remise en place par l'entreprise Leboisne de Virey

Nous remercions Madame Ruiz pour sa collaboration à cet article.